



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

87 N° 4 1965

Les instituts religieux apostoliques et le changement socio-culturel

Émile PIN (s.j.)

p. 395 - 411

<https://www.nrt.be/it/articoli/les-instituts-religieux-apostoliques-et-le-changement-socio-culturel-1525>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Les instituts religieux apostoliques et le changement socio-culturel

REFLEXIONS SOCIOLOGIQUES

Les instituts religieux apostoliques — particulièrement les plus vastes — vivent une heure importante. Les transformations socio-culturelles des sociétés industrielles, l'émancipation politique et culturelle des anciennes colonies, les ajustements qu'opère l'Église dans son ensemble ou au niveau des épiscopats nationaux, créent une exigence d'adaptation qui suppose à son tour un discernement : des voies s'ouvrent et d'autres se ferment. Des réussites apostoliques s'affirment tandis que la médiocrité ou l'échec caractérisent des tâches ou des méthodes autrefois de grande importance et de haut rendement¹.

L'analyse qui suit voudrait dégager les signes de ces alternatives, en rechercher les raisons, suggérer une ligne d'action. Il faudra sans cesse simplifier, généraliser, mais le lecteur, en fonction de sa propre situation, saura apporter les nuances nécessaires.

I. — Des voies s'ouvrent et d'autres se ferment

Depuis plusieurs années les instituts religieux apostoliques connaissent un problème de recrutement. Ce phénomène n'a pas atteint tous les pays en même temps. Mais il se manifeste maintenant dans des nations comme les États-Unis ou le Canada, jusqu'alors, semble-t-il, protégés. Dans le passé on aurait attribué la diminution des vocations à une diminution de ferveur religieuse. Aujourd'hui le jugement est plus circonspect. Cette prudence tient à d'autres faits : des indices, que, pour simplifier, on pourrait regrouper sous l'expression, sans doute excessive, de crise de confiance interne.

1. Les problèmes exposés dans cette étude font partie de l'ensemble des questions qui se posent à l'Église contemporaine. De semblables analyses pourraient être offertes à propos du clergé diocésain, des diocèses, de la paroisse. Sur la paroisse, voir, entre autres : Emile Pin, *De la paroisse rurale à la paroisse urbaine*, dans *Revue de l'Action Populaire*, avril 1965.

Dans le passé, les difficultés qu'un religieux ressentait en face des diverses tâches qui pouvaient lui être confiées venaient soit des sacrifices que telle ou telle tâche pouvait exiger de lui ou encore de ses doutes sur ses propres capacités : la valeur objective des tâches demandées n'était pas mise en cause. Or c'est ce qui se passe parfois aujourd'hui. Certains religieux, particulièrement parmi les plus jeunes, se demandent si les tâches traditionnelles de leur famille religieuse sont celles que requiert le service de Dieu, de l'Église et des hommes à évangéliser : l'éducation des enfants et des adolescents, les missions paroissiales, la prédication indifférenciée, certaines œuvres traditionnelles de préservation ou de piété individuelle, les pèlerinages, la propagation de la dévotion à tel ou tel saint, etc. On cite des cas assez fréquents de jeunes religieux qui renoncent à leur vocation à la suite des doutes, fondés ou non, qu'ils éprouvent sur l'efficacité apostolique de leur institut².

Dans la même ligne, des doutes sont présentés sur l'efficacité de la formation donnée par les ordres et congrégations à leurs membres. Il y a encore quelques années l'appel à la confiance dans la formation fournie par tel ou tel Institut rencontrait aisément l'assentiment des jeunes religieux. Aujourd'hui cet appel ne produit plus tout son effet. Bien des jeunes religieux ne se sentent ou ne se croient pas formés d'une manière adaptée aux exigences de l'heure. C'est particulièrement le cas, lorsque le religieux doit travailler auprès de laïcs adultes. Il se sent ou se croit « déphasé ».

Ce problème interne semble se doubler d'un problème externe. Il y a encore une trentaine ou une quarantaine d'années lorsqu'un évêque, un curé, un directeur d'œuvres voulait un prédicateur, un conférencier, un aide pour les cérémonies, il s'adressait à l'un des couvents voisins et demandait qu'on lui envoie « un religieux ». Aujourd'hui c'est rarement le cas ; surtout lorsqu'il s'agit de tâches auxquelles le requérant attache particulièrement d'importance. Il demande « le Père Untel », spécialiste en liturgie, en pastorale des adolescents, en questions ouvrières, en exégèse, en sociologie religieuse, en théologie du laïcat, etc. La confiance va à l'homme, elle va moins à l'institut.

Nous sommes donc ici en face d'une crise au sens étymologique du terme : crise-discernement : certains religieux sont jugés « utiles », d'autres moins. Effectivement, dans bien des couvents, résidences, scolasticats, certains religieux, pourtant en bonne santé, édifiants et intelligents, manquent de travail ; d'autres sont surmenés : ni plus

2. Il ne s'agit évidemment pas d'argumenter *directement* à partir d'affirmations qui peuvent n'être que la justification ou la rationalisation de motifs bien différents. Mais ce qui est à retenir, c'est que le sujet puisse espérer être pris au sérieux en avançant de telles justifications. C'est un signe des temps.

intelligents que d'autres ni meilleurs religieux, ils sont demandés de divers côtés, dans leur propre pays ou en dehors : ils ne suffisent pas à la tâche³. On ne saurait donc dire que l'Eglise, à ses divers échelons, ne fait plus appel aux religieux. Il semble au contraire que le nombre de ceux qui pourraient satisfaire les besoins pastoraux et apostoliques soit gravement insuffisant. C'est par centaines que manquent les professeurs de théologie, surtout dans certaines branches : théologie pastorale, exégèse, les spécialistes en sciences humaines, les philosophes de la société, les liturgistes, les spécialistes de la catéchèse, etc. Les séminaires, les universités catholiques, les universités non-confessionnelles, les centres d'études et de recherches sociales, les mouvements d'Action Catholique cherchent en vain, surtout dans les « pays neufs », des hommes formés. Les ordres religieux apostoliques, étant donné la mobilité que devrait leur procurer l'exemption, ne sont-ils pas tout désignés pour fournir cette « aide technique » ? N'y a-t-il pas un immense besoin capable tout à la fois de justifier, si nécessaire, la vocation religieuse apostolique, d'enthousiasmer les religieux déjà formés et d'attirer les candidats possibles ?

Un autre aspect digne de réflexion — qui, nous le verrons, n'est probablement pas sans rapports avec les précédents — est la disproportion entre la place tenue par les religieux dans le monde intellectuel et les possibilités que semblent leur conférer d'une part la longueur de leur formation et d'autre part les exceptionnelles possibilités numériques à l'échelle nationale, continentale et mondiale. Que l'on considère les instituts religieux dans leur ensemble ou même pris un à un, quelles sont les organisations non-confessionnelles qui disposent d'autant d'hommes et d'autant d'hommes aussi longuement formés ? Faut-il croire que le recrutement est négativement sélectif ? Rien ne force à admettre cette hypothèse. Pourquoi alors le rayonnement intellectuel des instituts religieux n'est-il pas plus étendu ? Comment se fait-il que les universités catholiques où beaucoup de religieux enseignent, n'atteignent pas toujours le niveau élevé qu'elles avaient dans le passé, et cela malgré la grande richesse numérique et qualitative des instituts auxquels ils appartiennent ?

Hypothèse explicative

L'hypothèse que l'on peut proposer pour expliquer les crises et les difficultés actuelles est celle-ci : les instituts religieux qui se sont

3. Sans doute y a-t-il toujours eu des religieux moins occupés que d'autres. Le phénomène cependant semble prendre plus d'ampleur. Cela tient probablement à ce que certaines tâches, notamment des tâches d'enseignement profane ou religieux, auxquelles on n'eût pas songé autrefois à se préparer par une formation spéciale, sont de plus en plus confiées à des spécialistes.

constitués pour la plupart dans l'ère pré-industrielle, pré-technique et pré-démocratique ont à effectuer des ajustements s'ils veulent travailler efficacement dans une société industrielle, technique et (structurellement sinon politiquement) démocratique.

II. — Les changements intervenus dans la société globale

a) *Passage d'une société unitaire, hiérarchique et strictement contrôlée, à une société pluraliste, démocratique et « libérale ».*

La société globale pré-industrielle jouit d'une structure communautaire (géographiquement) concentrique : elle est divisée en communautés locales (voire même en domaines féodaux encore plus aisés à contrôler) : provinces, comtés, duchés, royaumes, qui s'englobent les uns les autres. La famille est incluse dans la communauté locale, celle-ci dans une unité féodale, celle-ci dans une province, la province dans le royaume, le royaume lui-même dans l'Empire. L'individu ne peut accéder aux niveaux supérieurs qu'en passant par les intermédiaires et donc le consentement des autorités contrôlant les « ordres intermédiaires » : le père, le syndic ou le maire, le comte ou l'évêque, le prince. La soumission à ces diverses autorités est non seulement une vertu, elle est une nécessité. Il n'y a pas d'autres voies d'accès. Cela est vrai sur le plan politique, sur celui de la carrière, comme sur le plan religieux : *cujus regio, ejus religio*.

La société contemporaine conserve en partie la structure communautaire concentrique, mais elle connaît aussi d'autres types d'association qui offrent à l'individu la possibilité d'échapper en partie au contrôle des intermédiaires communautaires géographiques : vastes organisations ou associations existant au niveau régional, national, parfois même mondial : partis politiques, syndicats, associations culturelles, organisations scolaires, groupes sportifs, économiques, religieux. Chacune de ces organisations possède sa presse ou communique avec ses membres à travers les moyens de communication de masse : journaux, radio, T.V., qui franchissent toutes les barrières territoriales et échappent au contrôle des autorités locales. L'individu a la liberté de choisir ses propres associations, il recourt aux organismes nationaux, il choisit son information, il adopte l'idéologie et la religion qui lui plaisent. La société moderne est structurellement — même si elle ne l'est pas politiquement — pluraliste, libérale et démocratique.

b) *Passage d'une société aristocratique à une société égalitaire.*

La société pré-démocratique est constituée de deux strates : l'élite héréditaire qui gouverne et la masse qui se soumet. La masse ne

possède ni l'information ni la puissance qui lui permettraient d'avoir part aux décisions. Eduquer l'élite c'est modeler la société. Il est plus important de convertir le roi que le prince, le prince que le comte, le comte que le chevalier ou le syndic.

Dans la société industrielle développée, chacun participe en quelque manière à la décision politique : il dispose d'une ample information et peut faire entendre sa voix à travers les organisations politiques, syndicales, économiques. Il y a toujours des dirigeants, mais d'une part ils gouvernent sous le contrôle de l'opinion et d'autre part ce ne sont plus des princes héréditaires : l'élite d'aujourd'hui ne naît pas, elle se crée : bien des dirigeants proviennent des classes moyennes, voire inférieures, tandis que les fils des familles traditionnellement dirigeantes ne veulent ou ne peuvent participer au pouvoir politique ⁴.

c) Passage de l'époque des compétences universelles à l'ère de la spécialisation.

Dans le monde pré-scientifique, ce que l'on attend de l'homme d'action, c'est avant tout la sagesse que confère une formation historique, littéraire et philosophique. Au 18^{me} siècle naissent les sciences exactes, mais le degré qu'elles atteignent n'est pas tel qu'elles ne puissent faire partie du bagage culturel de l'honnête homme.

Aujourd'hui l'homme d'action n'a pas moins besoin que par le passé d'une formation générale dont les deux pôles sont la connaissance de l'homme historique et la connaissance des autres cultures contemporaines. Mais le développement des connaissances, la naissance des associations et organisations spécialisées, les développements scientifiques et techniques — dans toutes les branches du savoir — exigent qu'à sa formation générale il ajoute une compétence spécialisée. Celui qui ne sait pas le tout de quelque chose, ne sait rien du tout. Il devient inutile.

d) Passage de l'époque du gouvernement « monarchique » à l'ère des organes de gouvernement.

Les princes de l'Ancien Régime ne gouvernaient pas toujours seuls : ils s'entouraient de divers conseillers. Ces conseillers étaient choisis non pas à cause de leur spécialisation mais à cause de leur jugement, de leur expérience et de leur information. L'information

4. Dans une enquête récente faite sur les anciens de deux écoles libres secondaires, aucun des cent cinquante enquêtés (tirés au sort selon un procédé statistique rigoureux) n'a un rôle dans l'administration communale ni n'est membre d'un parti politique.

elle-même était le fruit d'un contact immédiat avec les faits. La consultation était individuelle, mais malgré cela elle était globale : ce qui était demandé à chacun était un avis d'ensemble. Enfin le simple fait d'être prince ou supérieur conférait au détenteur de l'autorité la compétence : situé au centre de l'information convergente, il en savait davantage que chacun de ses conseillers pris individuellement.

Dans la société spécialisée, les dirigeants ont encore besoin d'hommes sages comme conseillers, mais ces sages ne peuvent l'être que si, par eux-mêmes ou par d'autres, ils ont accès aux connaissances spécialisées sur lesquelles repose le fonctionnement de la société moderne. L'information ne peut plus être fournie par des individus : il faut des groupes de spécialistes se complétant mutuellement pour fournir aux dirigeants les bases de la décision. A la consultation individuelle et successive s'est substituée la consultation collective et concomitante. Tout chef doit avoir à sa disposition des « organes » de gouvernement. Cela limite sans doute l'arbitraire de son pouvoir ; il ne gouverne plus seul. Mais c'est le seul moyen pour lui de prendre des décisions éclairées. Le pouvoir peut rester monarchique au sens politique du terme. Au sens technique il ne l'est plus. Le prince décide encore, mais au sein de ses divers conseils. Faute d'agir ainsi, le prince risque de devenir moins compétent que chacun de ses inférieurs pris un à un, lesquels, chacun dans sa sphère spécialisée, est mieux informé que lui.

c) Passage d'une société stable à une société soumise au changement.

La société pré-industrielle et pré-technique est relativement stable. L'initiative individuelle est contenue par les communautés immédiates qui la contrôlent. L'individu doit se soumettre aux normes traditionnelles. Etant donné la relative stabilité de la société, une fois que les normes d'action — pour les individus comme pour les groupes — ont été sagement fixées, point n'est besoin de les changer. Le rôle du chef est avant tout de veiller à la bonne exécution et celui des inférieurs est d'obéir aux règles fixées.

La libération de l'initiative individuelle conduit au contraire à des changements perpétuels. Changements le plus souvent involontaires, difficiles à enrayer, difficiles aussi à percevoir au moment même où ils se produisent. Ces changements modifient les conditions d'action des groupes et des organisations et devraient normalement les conduire à réviser leurs normes d'action, si du moins ils veulent continuer à exister ou continuer à atteindre la fin et les valeurs qui leur sont spécifiques : pour être fidèle à soi-même le groupe doit changer. En d'autres termes, les groupes et les individus doivent être capables sans cesse d'apporter à des problèmes nouveaux des solutions nou-

velles. Cela suppose non seulement un grand détachement par rapport aux institutionalisations antérieures, mais encore l'existence, au sein des groupements, d'organes d'observation et de révision. Faute de quoi, les dirigeants, fidèles mainteneurs des institutions et des normes traditionnelles, conduisent peu à peu leurs groupements ou organisations à l'inefficacité et à des crises internes et externes. En conséquence, sur ce point également, les organes de consultation composés d'hommes spécialisés et informés sont devenus une exigence de tout gouvernement.

f) *Transformation du processus « éducatif ».*

Dans une société stable et dirigée par la tradition, une des tâches essentielles est la socialisation de l'enfant et de l'adolescent : il faut lui inculquer les principes et les habitudes qui feront de lui un fidèle observateur des normes sociales. En outre, dans une société pré-scientifique et pré-technique, la formation de l'homme s'achève avec les études secondaires, c'est-à-dire avec une formation générale. L'apprentissage des divers rôles sociaux se fera ensuite dans le milieu même du travail. L'école secondaire débouche directement sur la vie de travail, sur la vie adulte.

Dans une société en proie au changement et pluraliste, l'individu ne reçoit pas de la société globale des normes définitives et indiscutables. Il doit sans cesse choisir entre divers systèmes de normes, qui sont eux-mêmes soumis au changement. Il convient donc de former des hommes capables d'autodétermination. Il faut aussi sans cesse assister l'adulte, au sein de groupes de réflexion, aux ajustements nécessaires qui permettront de sauvegarder les valeurs à défendre. C'est sur l'adulte que l'effort principal doit porter. Cela n'enlève pas son importance à la tâche éducative des enfants et des adolescents, mais cela la relativise. Par ailleurs l'éducation ne s'achève plus avec la formation générale conférée au cours des études secondaires ; elle se continue avec les études universitaires. Celles-ci, qui peuvent se prolonger 5, 6, 7 années, sont l'ultime étape de la formation avant l'entrée dans la vie de travail, la vie adulte. Elles sont d'une importance décisive pour l'orientation du jeune au sein de la société pluraliste.

g) *Extension des unités socio-géographiques réclamant unité de décision.*

Dans la société traditionnelle chaque communauté locale constitue une unité relativement complète et indépendante à l'intérieur de laquelle la plupart des problèmes peuvent être résolus. Aussi le travail indépendant de petites unités, de groupes d'éducation, d'individus

même, correspond à la dimension des problèmes. Le travail des organismes centraux de l'Etat ou de l'Eglise est d'arbitrer entre les requêtes en hommes et en ressources provenant des diverses communautés. La stratégie est une stratégie de distribution. Celle-ci opérée, on peut aisément abandonner au bon jugement de chaque groupe local le soin de décider ce qu'il convient de faire.

Dans la société spécialisée et « associative » les problèmes ont presque tous une extension mondiale, continentale ou du moins nationale. C'est bien souvent dans les grandes capitales internationales ou nationales que se décide le sort des communautés locales. L'information a une extension mondiale ou nationale. Les grands mouvements idéologiques sont d'extension mondiale. Entre les nations se tissent des relations économiques, politiques et culturelles permanentes. Une interdépendance généralisée rend caduque l'action isolée sur le plan des communautés locales. Cela entraîne de multiples conséquences : d'abord les organismes mondiaux, continentaux ou nationaux sont plus importants, pour le sort même des communautés locales, que les organismes locaux. Ensuite les décisions, pour éviter le double écueil de l'autoritarisme central comme de l'inefficacité locale, doivent devenir « collégiales » : c'est-à-dire être prises ensemble par l'ensemble des chefs de communautés réunis (quel que soit le mode ultime de décision : vote délibératif ou décision d'un seul après élaboration commune des solutions possibles). La collaboration horizontale est d'autant plus nécessaire que les individus ou les organisations réparties sur un même territoire sont plus spécialisées et donc plus complémentaires.

Tels sont les principaux changements qui semblent devoir retenir l'attention lorsqu'on se pose le problème de l'action adaptée des instituts religieux apostoliques dans le monde moderne. A la lecture des paragraphes précédents, le lecteur aura probablement fait des applications aux instituts religieux. Nous lui en proposons quelques-unes.

III. — Pour une meilleure adaptation des instituts religieux apostoliques aux changements intervenus dans la société globale

a) *Sur le mode d'atteindre l'homme moderne.*

Sans doute les instituts religieux apostoliques savent que le temps n'est plus où l'on pouvait « maintenir le peuple dans la foi et la pratique » en assurant à l'Eglise le concours des autorités civiles. Cependant il n'est pas sûr que cette prise de conscience soit universelle ni qu'elle ait conduit à une révision complète des méthodes d'apostolat. D'abord en certains pays on assiste encore à des efforts, chaque jour

davantage condamnés à l'échec, de maintenir les masses populaires dans la foi par le moyen des autorités civiles. Certes on obtient encore quelques résultats extérieurs ; mais ce sont des fruits empoisonnés car ils sont rongés par le ver de l'anticléricalisme, nourri lui-même par l'association de l'Eglise et du pouvoir. Mais nous voudrions surtout insister sur le fait qu'habitué par le passé à agir sur la société par l'intermédiaire de quelques dirigeants, bien des instituts religieux n'ont pas converti leurs méthodes. Quels sont aujourd'hui les moyens d'accès au cœur et à l'esprit de l'homme moderne ?

— D'abord le contact direct. L'ouvrier, industriel ou rural, le commerçant, l'employé, le technicien n'étant plus insérés dans des cadres chrétiens et soumis au contrôle idéologique des chefs de la communauté civile doivent être évangélisés directement. Chacun veut penser et décider par lui-même, sur la base d'un contact direct avec les divers messages « idéologiques » et ceux qui les transmettent. Le témoignage de la vie de l'apôtre est aussi important que ses paroles. Or est-il besoin de faire de longues enquêtes pour constater que les diverses catégories de la population ne sont pas également contactées par les congrégations et ordres religieux ⁵ ?

— Ensuite par l'intermédiaire de laïcs chrétiens, dirigeants des groupes religieux ou des nouvelles associations et organisations spécialisées. Indépendamment du fait que les prêtres et les religieux sont en nombre totalement insuffisant pour assurer le contact personnel avec tous les fidèles et tous les hommes à évangéliser, le témoignage de ceux pour qui la religion n'est pas un « métier » mais un don de soi « supplémentaire », ne leur rapportant rien, est une médiation indispensable entre le religieux (ou le prêtre) et l'indifférent d'aujourd'hui. La formation de militants chrétiens adultes est une tâche primordiale de l'apostolat et de la mission. Y a-t-il assez de religieux capables de cette formation, qui exige à la fois une profonde vie intérieure et une connaissance intime, attentive de l'homme d'aujourd'hui, dans les diverses déterminations de son existence ?

— Enfin l'homme d'aujourd'hui peut, et donc doit être atteint par les moyens de communication de masse : presse, radio, T.V. Certains ordres religieux l'ont compris. Mais trop limité est le nombre de religieux capables de s'adonner à cet apostolat d'aujourd'hui. Pour ne prendre qu'un exemple, l'apostolat par la radio ou la télévision n'est pas une simple substitution du studio à la chaire ; il exige un tout autre style où le message doit s'insérer en continuité-disconti-

5. Le problème se pose à l'Eglise entière, aux diocèses, aux paroisses et pas seulement aux instituts religieux, dont certains du reste, notamment des instituts féminins, consacrent presque tous leurs membres aux strates sociales moins favorisées.

nuité au sein de programmes variés. Il exige donc une préparation toute spéciale.

b) *Acceptation d'une société égalitaire.*

Il nous faut aborder ici un problème tant de fois discuté : celui de l'enseignement libre. Il ne s'agit pas d'apporter une solution définitive, mais de souligner une fois de plus le caractère anti-égalitaire que, bien souvent malgré lui, doit assumer un tel enseignement⁶. Nous assistons même à un paradoxe : au sein de la société de chrétienté les collèges et écoles étaient ordinairement fondés ou soutenus par l'Etat de telle manière qu'ils pouvaient aisément admettre parmi leurs élèves les fils des familles pauvres. Mais de nos jours la laïcisation et l'étatisation de l'enseignement font qu'en de nombreux pays, l'unique moyen pour les instituts religieux de maintenir leurs écoles est de demander des prix de pension ou des droits d'inscription qui, malgré les réels efforts d'économie, demeurent trop élevés pour les budgets pauvres et cela au moment où la société devient — idéologiquement du moins — de plus en plus égalitaire. Cette façon de faire pourrait du moins se justifier si l'on était sûr d'éduquer les élites de demain, particulièrement les élites politiques et professionnelles⁷.

Par ailleurs le type d'écoles dirigées par les religieux sont, sauf exception — et certains pays fournissent une exception remarquable — des écoles secondaires classiques, oubliant le secteur, tous les jours plus vaste, de l'enseignement technique et professionnel.

Enfin au moment où tant de religieux consacrent leurs efforts à un nombre d'élèves qui chaque jour devient de plus en plus minoritaire — à cause de la démocratisation de l'enseignement — d'innombrables écoles et universités non-confessionnelles n'ont pas d'aumôniers ni de professeurs d'instruction religieuse adéquatement préparés.

6. Le problème est moins ardu dans les pays plus développés où une certaine richesse généralisée permet à tous les parents de payer les frais d'inscription. Il ne se pose pas — du moins sous cet aspect — dans les pays où l'enseignement catholique est subventionné par l'Etat. Quant aux pays où existe encore une classe populaire dont les membres ne peuvent pas payer de frais d'inscription élevés, ne pourrait-on organiser un système de bourses ? Bien des écoles catholiques ont des bâtiments riches, voire parfois luxueux. Ne serait-il pas préférable, à bien des points de vue, de construire seulement des bâtiments légers et de verser à une fondation les sommes que l'on aurait épargnées ? Pourquoi y a-t-il si facilement de l'argent pour construire et si difficilement pour offrir des bourses ? Un autre avantage de construire des bâtiments légers serait celui de rendre les religieux plus mobiles. Il est possible d'affecter à d'autres enfants les bourses fondées, il n'est pas facile d'abandonner des constructions dans lesquelles on a investi des sommes considérables.

7. La plupart des objections faites à l'enseignement libre catholique tomberaient sans doute, si on pouvait montrer que des écoles catholiques sortent les chrétiens responsables qui deviennent les cadres administratifs, politiques et économiques de la société présente. Jusqu'ici on ne dispose pas d'enquêtes suffisantes pour conclure dans un sens ou dans l'autre.

c) *La formation des religieux.*

Nous abordons ici un problème d'une telle ampleur qu'il sera possible seulement de donner de larges indications. La formation d'un religieux, de nos jours, doit concilier de nombreux éléments. Ne mentionnons ici que pour mémoire la formation spirituelle, tant cette formation est évidemment à la base de tout le reste. La formation religieuse apostolique ne doit pas être à côté du reste de la formation mais en être l'âme permanente. Il y aurait peut-être lieu dans ce cas de reconsidérer la séparation trop brusque souvent opérée entre noviciat et études⁸. Mais ce qui importe ici avant tout, c'est le contenu de la formation apostolique elle-même⁹. Tout religieux apôtre, qui en est capable, devrait recevoir une triple formation : une formation humaniste, une formation dans les sciences sacrées et une formation spécialisée, soit dans les sciences humaines (au sens large du terme) soit dans les sciences sacrées.

Par formation humaniste, il ne faut pas entendre nécessairement une formation « classique » fondée sur le latin et le grec, mais une formation à la connaissance de l'homme dont les deux grands axes sont l'histoire (connaissance des cultures passées) et l'homme contemporain dans ses cultures et ses problèmes contemporains. Dans cette formation humaniste, les sciences humaines au sens strict : psychologie, sociologie, géographie humaine, économie, anthropologie culturelle doivent avoir une place prépondérante. Elles permettent au religieux de comprendre le monde dans lequel il vit. Elles assurent

8. Dans certains cas, c'est la formation spirituelle qui se termine trop rapidement. Le jeune religieux, qui a terminé son noviciat canonique, ne reçoit plus toute l'attention spirituelle dont il aurait besoin pendant ses études. Dans certains pays même, il semble que les supérieurs, bien loin d'exiger l'ouverture spirituelle de leurs jeunes religieux, en sont venus à la craindre et à la refuser. Dans d'autres cas, quand le noviciat canonique dure deux années, n'y aurait-il pas lieu de commencer déjà au noviciat des études sérieuses, tout en excluant la préparation immédiate d'examens ?

9. Il s'agit ici avant tout de la formation des religieux prêtres. Mais le problème est-il entièrement différent pour les Frères et pour les Sœurs ? Sans doute, par abnégation, le religieux, quel qu'il soit, accepte tous les sacrifices exigés par la vie apostolique. Mais un institut peut-il — au nom de sa finalité ou d'exigences contingentes (par exemple le maintien des œuvres en place) — limiter artificiellement le total épanouissement apostolique — et donc humain — de ses membres ? Est-il normal, étant donné les immenses besoins de l'Eglise, qu'un religieux ou une religieuse, capable de devenir apôtre auprès des ouvriers, professeur d'anthropologie dans une université, directrice d'un centre universitaire, prédicateur d'exercices spirituels, aumônier d'Action Catholique, etc., soit destiné à passer sa vie dans la cuisine ou la lingerie ? Il ne sera pas difficile, semble-t-il, de le substituer à la lingerie, à la cuisine ou en classe huitième, soit par des religieux moins aptes aux études ou à l'action, soit par des laïcs. N'y a-t-il pas dans l'Eglise, dans les instituts religieux apostoliques, spécialement dans les instituts féminins, des cas de « malthusianisme » intellectuel et apostolique ? Si cela était, cela poserait une question de responsabilité grave devant l'Eglise.

une base à sa réflexion philosophique et théologique. Par contre il ne semble pas possible de donner encore au religieux moderne une formation encyclopédique, comme certains instituts religieux tentent encore de le faire : les sciences exactes, mathématiques, physique, chimie, biologie, ne peuvent plus être enseignées extensivement et universellement à tous les religieux.

Le problème de la formation aux sciences sacrées est trop complexe pour être traité ici. Ne pourrait-on pas, du moins souhaiter que cette formation s'étende, autant que faire se peut, sur toute la durée de l'éducation du religieux et qu'elle parte de la problématique moderne des questions, tout en montrant comment, pour des raisons historiques, cette problématique a pu être diverse à d'autres époques. Cette intégration de la formation historique et de la formation philosophique et théologique est le seul moyen d'éviter que des religieux, par ailleurs bien formés dans la philosophie et la théologie classiques, en viennent, comme c'est le cas parfois, à des prises de position risquées, voire hétérodoxes en face de problèmes modernes, sans percevoir le lien entre leur credo théologique formellement affirmé et les réponses sociales ou philosophiques qu'ils donnent aux problèmes contemporains.

Enfin le religieux doit recevoir une formation spécialisée. Qui ne sait pas le tout de quelque chose, avons-nous déjà dit, aujourd'hui ne sait rien du tout. Cette formation spécialisée n'est pas nécessairement liée à un doctorat. Elle peut porter sur un art ou une technique : pédagogie, art de la parole, catéchèse, liturgie, technique de formation des dirigeants, moyens de communication de masse, selon les besoins de l'Eglise universelle ou des différentes nations. L'Eglise manque aujourd'hui de spécialistes soit dans les sciences sacrées, soit dans les sciences sociales. Nul doute — et l'expérience le prouve — que des religieux ainsi spécialement formés retrouveront pleinement confiance dans leur vocation : utiles à l'Eglise, ils ne lésineront pas sur les sacrifices que demandent l'acquisition et l'exercice de ces compétences spécialisées.

d) *Sur la forme du gouvernement.*

Il ne s'agit pas ici de mettre en cause le caractère monarchique du pouvoir exécutif en bien des instituts religieux, caractère monarchique tempéré du reste par des éléments de démocratie : bien des supérieurs, à commencer par les supérieurs généraux, sont élus. Ce dont il s'agit, c'est l'exercice de ce pouvoir. Doit-il s'exercer au sein d'organes de consultation et de préparation des solutions ou doit-il continuer à être exercé, comme c'est le cas le plus souvent, par le seul supérieur ? On pourrait répondre que les supérieurs ont en général des conseillers. C'est vrai, mais ces conseillers ne sont pas

réellement chargés d'élaborer avec le supérieur les solutions des problèmes. Ils sont consultés indistinctement sur tous les problèmes ; la consultation est souvent individuelle, même si elle se fait en groupe (chacun étant invité à donner son avis, mais sans qu'aucune discussion entre les conseillers ne suive). Ce qu'il semble nécessaire de créer — aux divers échelons du gouvernement religieux — ce sont de véritables organes de gouvernement, des comités, ou commissions, ou ministères, chargés chacun d'un problème bien déterminé, devant recueillir sur ce problème l'information nécessaire et proposer au supérieur des solutions. Ces comités devraient être composés de personnes vraiment compétentes, ayant acquis ou renouvelé récemment leur information sur les problèmes à traiter¹⁰.

e) *De l'adaptation permanente des ordres religieux.*

On parle souvent de l'« accélération de l'histoire ». Si cette formule a un sens, c'est celui-ci : les institutions sociales, la structure sociale, les techniques et les relations qu'elles entraînent entre les hommes, se modifient de plus en plus vite. Si cette affirmation est vraie, le devoir d'adaptation aux circonstances (nous ne parlons pas d'adaptation aux goûts ou aux modes, mais aux conditions réelles de l'action) est un devoir permanent. Or les ordres religieux, institués il y a plusieurs siècles, se sont souvent institutionnalisés à un point qui rend difficile leur adaptation. Des procédures d'adaptation doivent être créées. Parmi elles, l'institution des comités ou ministères dont nous venons de parler pourrait être efficace, à condition que les hommes qui les composent se renouvellent sans cesse et soient sans cesse renouvelés. En effet ce qui accroît souvent le caractère inefficace des procédures individuelles de consultation, c'est que les conseillers deviennent peu à peu ignorants des problèmes de la région ou du secteur que pourtant six ou sept ans auparavant ils connaissaient assez bien. Prenons un exemple : tel supérieur qui, il y a six ou sept ans, pouvait passer pour un spécialiste des questions latino-américaines — à la suite de travail et d'études sur place — ne pourrait pas aujourd'hui, sur la base des connaissances acquises alors, donner des avis éclairés sur les problèmes de ce continent. Trop de changements se sont produits

10. Il ne s'agit donc pas seulement de consultation des inférieurs, comme cela s'est toujours fait, mais de participation à l'élaboration des solutions. Une telle participation n'enlève pas au supérieur sa responsabilité ; au contraire, elle lui permet de l'exercer pleinement en connaissance de cause. Déjà certains instituts religieux se sont orientés dans ce sens. Cette formule semble devoir s'appliquer non seulement au gouvernement central mais encore aux provinces et même aux maisons et aux couvents importants, spécialement quand tous les religieux y sont appliqués à la même tâche. La plupart des questions dépassent la compétence et la capacité d'études du seul supérieur.

depuis lors. Deux moyens efficaces pourraient permettre cette permanente adaptation : d'une part renouveler régulièrement le personnel des ministères centraux (les curies romaines habituellement) et d'autre part constituer des commissions internationales qui se réuniraient régulièrement (tous les ans ou tous les deux ans), composées d'hommes travaillant habituellement dans les divers pays et restant ainsi directement et par leur spécialisation en contact avec les changements en cours.

f) *La question des écoles catholiques et du choix des ministères.*

Nous avons déjà abordé cette question à propos des catégories auxquelles s'adresse l'apostolat des religieux, nous y revenons ici en fonction des urgences apostoliques relatives. Répétons qu'il ne s'agit nullement de faire un procès à un travail important. Il ne saurait non plus être question de demander la fermeture générale de toutes les écoles catholiques primaires ou secondaires. Mais ce qu'il convient de voir clairement — pour y remédier — ce sont les inconvénients de ce genre d'apostolat qui, en certains pays, semble absorber un nombre relativement trop important de religieux.

Un premier inconvénient des écoles catholiques primaires et secondaires est qu'elles fixent un nombre important de religieux en un pays ou en une région donnés et qu'ils deviennent ensuite pratiquement inamovibles, même si les besoins de l'Eglise sont plus importants en une autre région ou en un autre pays : il faut bien maintenir les écoles.

Ensuite, de fait sinon de droit, bien des religieux, après avoir enseigné les sciences profanes au niveau secondaire ou primaire pendant une dizaine ou une quinzaine d'années, deviennent inaptes aux ministères proprement spirituels, spécialement auprès des adultes¹¹. Sans doute il serait éminemment souhaitable que les éducateurs de la jeunesse soient en contact intime avec les problèmes du monde adulte, afin de pouvoir adéquatement former les enfants. Mais cela demanderait souvent un changement dans la conception du rôle de l'éducateur.

N'est-il pas assez fréquent par ailleurs qu'un supérieur provincial, qui doit pourvoir à de nombreux postes de professeurs dans les écoles primaires ou secondaires, refuse à ses religieux les études spéciali-

11. Sans doute, fera-t-on remarquer, d'autres spécialisations risquent de détourner le religieux de l'apostolat direct ; cependant, semble-t-il, pas nécessairement ni de la même manière. La plupart des autres spécialisations mettent le religieux en contact avec la société des adultes. Ces contacts sont à la fois une occasion (à saisir) d'apostolat et une formation permanente pour d'éventuelles tâches apostoliques futures.

sées qui, pense-t-on alors, porteraient le religieux à un niveau intellectuel ou à une spécialisation tels qu'il ne pourrait plus être utilisé au niveau secondaire ou primaire ?

Enfin quand on considère les besoins immenses de l'Eglise en hommes très bien préparés pour les tâches d'aumôniers d'université, d'aumôniers d'Action Catholique spécialisée (particulièrement dans les milieux intellectuels et ouvriers), de professeurs de séminaires (exégèse, théologie pastorale, liturgie, théologie dogmatique, histoire de la philosophie, philosophie moderne), de spécialistes des sciences sociales et humaines (sociologie, sociologie de la religion, économie, questions familiales et sexuelles, psychologie), etc., on ne peut manquer de regretter le petit nombre de ceux qui sont orientés dans de telles directions et le nombre relativement élevé de religieux qui enseignent dans les écoles secondaires ou primaires¹².

Tout cela demande sans doute une certaine répartition des tâches. Certains instituts peuvent se sentir mieux préparés pour l'enseignement primaire ou secondaire, d'autres pour l'enseignement technique, d'autres enfin pour des tâches plus intellectuelles. Mais ce qui importe, c'est que ces dernières voient, dans les prochaines années, s'accroître considérablement le nombre de ceux qui leur sont consacrés.

g) *Une « stratégie » mondiale, continentale, nationale.*

Les déséquilibres dans la répartition des religieux selon les diverses tâches viennent sans doute en grande partie du fait que les « stratégies » ont été jusqu'ici conçues en fonction des « provinces » religieu-

12. Il faut accepter une évidence ; dans la plupart des pays (surtout lorsqu'ils sont plus développés et donc offrent à tous les enfants une formation scolaire primaire et secondaire), l'Eglise ne peut plus espérer assurer l'éducation primaire ou secondaire de tous les jeunes, ni même de tous les jeunes catholiques. Cela devrait conduire normalement : 1) à répartir équitablement les forces apostoliques entre les élèves de l'enseignement non-confessionnel et ceux de l'enseignement catholique, et 2) à améliorer sans cesse le niveau pédagogique et spirituel des écoles catholiques devenues minoritaires, sous peine, pour ces dernières, de ne plus trouver d'élèves ou de perdre leur raison d'être. Le problème n'est pas différent en ce qui concerne les universités catholiques. A leur sujet, il convient, semble-t-il, d'éviter deux écueils : celui de les supprimer et celui de les multiplier. Jusqu'ici, il faut bien le dire, l'existence des universités catholiques a été pour les supérieurs religieux et les évêques, un puissant stimulant à former des prêtres (et maintenant des laïcs, encore trop peu nombreux) pour y enseigner. Bien souvent les seuls intellectuels catholiques d'un pays donné sont les professeurs des universités catholiques. Cependant la multiplication de ces universités comporte le même écueil que la multiplication inconsidérée des autres écoles : on finit par oublier ceux qui n'y étudient pas. Des études récentes ont montré que, même aux Etats-Unis, les universités catholiques, malgré leur nombre, ne pouvaient pas espérer accueillir tous les jeunes catholiques, et que, dans un proche avenir, elles ne pourront même pas en accueillir la moitié. Qui alors assistera spirituellement et intellectuellement les jeunes catholiques fréquentant les universités non-confessionnelles et qui portera le message évangélique à tous les étudiants non-catholiques ?

ses. Chaque supérieur provincial oriente ses religieux en fonction des besoins de sa province ou des missions qui lui sont attachées. Il ne se sent pas responsable de toute la nation, de tout un continent, de l'Eglise entière. Sans doute quelques religieux de la Province sont appelés en d'autres pays mais cela n'est pas sans bouleverser les plans faits par le supérieur provincial et ce n'est pas sans résistance que les provinces cèdent ainsi leurs religieux formés. Soyons francs : la tentation est grande de conserver dans la province les meilleurs sujets et de ne laisser partir que ceux qui pour une raison ou pour une autre ne sont pas indispensables sur l'échiquier provincial. On aboutit ainsi au paradoxe qu'il est extrêmement difficile de fournir en hommes de première valeur les œuvres ou organismes internationaux, continentaux ou nationaux. Un autre effet de ce « régionalisme » se note dans la difficulté que rencontrent les universités catholiques en certains pays de se répartir les professeurs pour spécialiser chaque institution dans une branche particulière. Cette spécialisation — au moins temporaire — permettrait à chaque université catholique d'atteindre, dans une branche particulière, un niveau exceptionnel, qui permettrait ensuite de former une élite intellectuelle catholique spécialisée, laquelle à son tour pourrait fournir les staffs des autres universités. Une planification s'étendant sur une dizaine d'années permettrait probablement de rattraper des retards séculaires.

Tout cela supposerait la « collégialité » dans le gouvernement des instituts religieux, aux divers échelons nationaux, continentaux et mondiaux. Cela requerrait aussi la collaboration entre les instituts religieux. Est-ce impossible ? Il ne semble pas. Le jour où les supérieurs provinciaux ne se sentiront pas d'abord responsables d'une portion de territoire, mais du territoire tout entier, ils pourront ensemble pourvoir aux nécessités de tout le territoire. Ils penseront les besoins du monde avant ceux du continent, du continent avant les besoins nationaux et les besoins nationaux avant ceux de leur région. L'ordre sera rétabli. L'Eglise ne peut exister localement si d'abord elle n'est pas pensée dans son unité ¹³.

*

* *

13. Le problème de la « collégialité » se pose également aux diocèses. De la collégialité affirmée au Concile à la collégialité de fait, il y a une longue route, que plusieurs évêchés ont déjà commencée avec résolution. Par ailleurs la collaboration entre les instituts religieux, comme leur collaboration avec les évêchés, ou encore la collégialité interne, supposent l'existence d'organes d'information au sujet des besoins des divers continents, pays, régions. *Pro Mundi Vita*, *Sedos*, et en général les Centres de recherches affiliés à la Fédération Internationale des Centres de recherches sociales et socio-religieuses (*FERES*) offrent déjà une base de départ.

A ceux qui douteraient que les instituts religieux apostoliques, après le Concile, auront encore une tâche de première importance, on peut affirmer que leur doute n'est pas fondé. Bien au contraire les besoins sont immenses. Qu'il y ait une crise des instituts religieux, c'est-à-dire que ceux-ci se trouvent devant un choix, c'est indéniable. Mais le choix qui s'offre est clair. C'est le choix entre un moins grand ou un plus grand service de l'Eglise. C'est le choix entre le déclin ou le renouveau. Ce choix demande courage et lucidité. Il demande que soient créés les instruments nécessaires, dans le domaine de l'information, de la consultation et de la décision. L'ère des régionalismes, de quelque sorte qu'ils soient, est passée ; l'ère des plans mondiaux est venue. Le Concile a tracé la voie ; il reste à la suivre. Les instituts religieux recèlent de grandes ressources de sacrifice. Ne peut-on pas demander que les sacrifices auxquels les religieux sont prêts aujourd'hui comme hier, soient exigés pour la réalisation non pas de tâches apostoliquement mineures mais de celles qui, humbles ou de premier plan, sont requises par la vraiment *plus* grande gloire de Dieu ?

Roma (204)

4 Piazza della Pilotta

Emile PIN, S.J.

Professeur à l'Université Grégorienne